



CONSEIL pour la RÉDUCTION  
des ACCIDENTS INDUSTRIELS MAJEURS



Incorporé en 1995, le CRAIM regroupe des représentants de l'industrie, des municipalités et autres paliers de gouvernement ainsi que des représentants de citoyens.

## MISSION du CRAIM



Développer des processus et des outils rigoureux qui permettent une gestion responsable des risques liés aux matières dangereuses.

Promouvoir et soutenir une culture de gestion concertée des risques impliquant des matières dangereuses entre toutes les parties prenantes concernées.

Favoriser, avec les parties prenantes, la réduction des risques d'accidents industriels majeurs par la mise en place de mesures de prévention, de préparation, d'intervention et de rétablissement.

### OBJECTIF :

Offrir des activités de formation correspondant aux besoins et à la dynamique propres aux municipalités et aux industries dans le domaine de la gestion des risques industriels.

### AVANTAGES :

Ces ateliers, interactifs, permettent des échanges et des apprentissages entre les formateurs et les participants et entre les participants. De plus, ces ateliers vous donnent l'opportunité d'accroître votre réseau.

## ATELIERS ET FORMATIONS OFFERTS PAR LE CRAIM

### Introduction à la gestion des risques

(formation d'une journée ou deux au choix)

Quelles sont les responsabilités de la municipalité ? De l'industrie ? Quelles méthodes d'analyse utiliser ? Comment mettre sur pied un Comité mixte municipal-industriel ?

Dans le premier volet, le modèle de gestion globale des risques du CRAIM, reconnu au Canada, est présenté.

Ensuite, le participant se familiarisera avec les principaux concepts de la gestion des risques et les principales étapes de la première phase, la prévention. Le cours aborde ensuite la phase de préparation où municipalités et industries doivent préparer et harmoniser leur plan d'intervention.

### Introduction à la modélisation

(une journée ou plus)

La modélisation est un outil essentiel dans l'établissement des zones de planification des mesures d'urgence et d'aménagement du territoire.

Pour réaliser une bonne modélisation et obtenir des résultats valables, il faut posséder les compétences appropriées, les bons intrants et le bon outil ou logiciel.

Cet atelier d'Introduction à la modélisation présente les concepts, les principes et les paramètres de base à utiliser. Quelques logiciels sont présentés avec une discussion sur leurs avantages et leurs désavantages.

### Logiciel ALOHA

(une journée ou plus)

ALOHA est un logiciel de modélisation simple, rapide et utile. Cette formation explique le fonctionnement de ce logiciel, ses capacités et ses limites. Pour ce faire, le formateur utilise avec les participants le logiciel, étape par étape. Enfin, plusieurs exercices sont effectués à partir de divers scénarios d'accidents.

### Atelier sur l'ammoniac

L'ammoniac, un sujet de l'heure car c'est le réfrigérant de remplacement le plus populaire du fréon utilisé, entre autres, dans les arénas. L'ammoniac, bien que communément utilisé, est un danger et peut être à l'origine d'accidents avec des conséquences importantes sur la population et l'environnement.

L'atelier offert vise à favoriser la prévention, la préparation et une meilleure intervention des différents acteurs dans le domaine, en réunissant des experts sur la question qui vous transmettront leurs connaissances et expériences sur le sujet. L'ammoniac est une substance réglementée, entre autres, par le *Règlement sur les urgences environnementales d'Environnement Canada*.

## ATELIERS ET FORMATIONS OFFERTS PAR LE CRAIM

<b>Atelier sur le chlore</b>	Le chlore est un produit largement utilisé, entre autre autres, dans la désinfection. Il demeure toutefois un produit très dangereux. Cette formation permettra aux participants de mieux prévenir les accidents et de s'y préparer à intervenir. Divers experts partageront leurs connaissances et leurs expériences dans le domaine.
<b>Atelier sur les plans d'urgence et les exigences du Règlement sur les urgences environnementales</b>	Cette formation a pour objectif d'informer les participants sur tous les aspects concernant les obligations légales minimales du contenu d'un plan d'urgence, par exemple le Règlement sur les urgences environnementales, mais aussi ce que devrait contenir ce plan pour qu'il soit de meilleure qualité et efficace.
<b>Atelier sur les exercices</b>	Un exercice est une activité structurée qui permet aux participants de mettre en pratique les apprentissages théoriques, de se familiariser avec leurs rôles et responsabilités en situation d'urgence et de valider les différentes procédures établies dans le plan d'urgence. Cet atelier porte sur la conception, la planification et l'évaluation d'un exercice d'intervention d'urgence. On aborde aussi les divers types d'exercices qui doivent être partie intégrante d'un bon programme d'exercices.
<b>Atelier sur la communication des risques</b>	A partir de présentations et d'expériences portant sur la communication des risques technologiques, les participants seront appelés à échanger sur les enjeux, les attentes des intervenants et les bonnes pratiques.
<b>Atelier sur le GNL et les GPL</b>	Le GNL et les GPL (exemple, propane) sont des hydrocarbures utilisés, entre autres, pour le chauffage mais aussi en transport. Le GPL le plus couramment utilisé est le propane. Cet atelier, tentera de démystifier les risques relatifs des 2 groupes de produits en abordant les thèmes suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• la science et le volet technique des deux produits;</li> <li>• la prévention, les barrières de sécurité;</li> <li>• l'entreposage et le transport;</li> <li>• l'intervention.</li> </ul>
<b>Atelier sur les explosions et les BLEVE</b>	Les BLEVE ne sont pas que l'apanage des substances inflammables contrairement à la croyance populaire. Cet atelier couvre la théorie des phénomènes liés aux explosions et BLEVE et les moyens d'éviter ces explosions par de bonnes barrières de prévention. Des exemples concrets et leurs causes seront présentés. Enfin, le volet intervention de base y est abordé.
<b>Atelier sur la gestion d'un parc de réservoirs</b>	Cet atelier regroupe l'expertise de différents intervenants dans le domaine de la gestion des risques associés aux parcs à réservoirs. L'atelier s'adresse à tout intervenant concerné par la gestion des risques associés aux réservoirs d'entreposage de substances dangereuses, qu'ils proviennent de l'industrie, des municipalités, des organismes gouvernementaux ou para-gouvernementaux ou du public. L'atelier permettra aux participants d'obtenir de l'information technique, de mettre à l'épreuve leurs connaissances dans ce domaine et d'échanger avec les autres intervenants sur ce sujet.